

SOCIETE AVICOLE DU ROUERGUE

EXPOSITION AVICOLE DU 31 Janvier et 1 Février 2026

Espace Raymond Lacombe à Baraqueville

=====

EXPOSITION PIGEONS

Championnat de France du Sottobanca

Championnat régional Tête Colorée de Brive

EXPOSITION LAPINS

Championnat régional Argenté

Championnat régional du Fauve de Bourgogne

Rencontre régionale de l'ANEF (lapins de races Feu, Feh, Chinchilla et dérivés)

Coupe de France du Rex

Coupe de France du lièvre Belge

Concours spécial de lapins « Mâles » du lapin club de France

Course aux points en partenariat avec le lapin club de France

Challenge régional de cobayes

EXPOSITION VOLAILLES, PALMIPEDES

Championnat régional Poule Soie

Championnat régional de poule à huppe

Championnat régional de l'Apadom (Palmipèdes domestiques)

DIFFERENTS CHALLENGES PAR CATEGORIE

Challenge USASO Parc et Ornements, Volailles Étrangères Grande Race, lapins Grande Race, Cobayes

Challenge Jean-Marc BALLAT au meilleur Sottobanca (hors championnat inter régional)

Challenge Yvette LAPORTE pour la meilleure poule ou coq Sabelpoot

Challenge Jean Marie SANAHUJA pour le meilleur palmipède (hors championnat Apadom)

DROITS D'INSCRIPTION

Les 12 premières unités : 3.50 €

Les unités suivantes : 1.50 €

Cages d'échange 2.00 €

Parquet, Trios et Volières 10.00€

Couple palmipèdes uniquement 6.00€

Participation aux frais et palmarès : 6.00 €

Les droits d'inscription seront envoyés accompagnés des certificats de vaccination au plus tard le **31 décembre 2025** et ils seront à adresser à :

ÉLISE BLANC (06 74 10 41 81)

4168 Route de BARAQUEVILLE

12160 MOYRAZES

Adresse mail : **eliseblanc98@gmail.com**

Le règlement sera libellé à l'ordre de la S.A.R, les engagements non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte.

Les animaux mis en vente devront être déclarées impérativement à l'inscription ; la société majorera les prix de 20 %. La société avicole ne sera pas responsable des erreurs si les ventes ne sont pas faites à l'engagement.

Les retraits de vente ne seront pas acceptés après jugement

En ce qui concerne les lapins :

-Le tatouage est obligatoire dans les deux oreilles et les numéros des tatouages devront être mentionnés sur la feuille de mise en cage.

-Le numéro de cage doit être indiqué au feutre noir dans l'oreille Gauche

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

Jeudi 29 janvier : Réception des animaux et mise en cage Espace Raymond Lacombe de **9 h à 18 h**

Vendredi 30 janvier : Jugement, l'entrée des exposants est formellement interdite.

Les notes des juges sont sans appel, elles seront indiquées sur les fiches individuelles agrafées aux cages.

Samedi 31 janvier : Ouverture au public de 9 h à 19h, inauguration en présence des officiels à 11 h

Dimanche 01 février : Ouverture au public de 9 h à 16 h 30

Remise des récompenses à 16 h

Retrait des animaux à partir de 16 h 30 (**excepté pour les exposants éloignés**)

Clôture des ventes à 16 heures

RÉCOMPENSES

Récompenses conformes aux articles 4 et 5 du règlement de L'USASO.

Les catégories insuffisamment représentées ne seront pas primées.

Les **prix d'élevage** seront récompensés par la S.A.R.

Sera également décerné, le Prix de la Mairie de Baraqueville attribué aux plus jeunes éleveurs (indiquer la date de naissance lors de l'engagement).

CHAMPIONNATS

Pour les championnats, seul le règlement des clubs concernés sera appliqué.

Le présent règlement est un complément du règlement général des expositions régit par la S.C.A.F et l'USASO, consultable sur site : <http://s.c.a.f.free.fr> et <http://usaso.fr>

Tous les exposants par le fait de leur demande d'admission à l'exposition déclarent adhérer au présent règlement et s'engagent à s'y conformer.

La réalisation de l'exposition entraînant des frais importants, la S.A.R a décidé qu'en cas de grève, ou de mauvaises conditions climatiques, ou de tout autre fait de force majeure les frais d'engagement ne seraient en aucun cas remboursés.

N'oubliez pas de joindre l'attestation sur l'honneur nécessaire pour le rassemblement d'oiseaux captifs lors des expositions, sans ce document nous refuserons vos animaux.

un food truck assurera la restauration rapide le Samedi midi et Dimanche midi

Commissaires de l'exposition :

Alain THEROND pour les lapins

Sébastien JACOT pour les volailles

Paul SARRET pour les pigeons